CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E69151** **VALABLE JUSQU'AU** **15/04/2027**

ÉDITÉ LE 25/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1983

Raison sociale : CHATEL ETANCHEITE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 05/12/2000

Capital : 40 000

L'AUBEPIN
ZA RD 939
17220 SALLES-SUR-MER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHELLE 326 713 393

Siret : 326 713 393 00022

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 5414972

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75526390

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75526390

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 05 46 56 97 83 **Fax :**

Portable : 06 50 34 12 43

Responsabilité légale :
VERNOUX NICOLAS PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.chatel-etancheite.com

E-mail : compta@chatel-etancheite.com

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 286 321 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée)	16	15/01/2026
3271	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité courante)		25/01/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/02/2026 10:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E69151** **VALABLE JUSQU'AU** **15/04/2027**

ÉDITÉ LE **25/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/03/1983
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 05/12/2000
Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHELLE 326 713 393

Siret : **326 713 393** **00022**
Code NACE : 4399A
Numéro caisse de congés payés : 5414972

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75526390

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75526390

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **CHATEL ETANCHEITE**

L'AUBEPIN
ZA RD 939
17220 SALLES-SUR-MER

Téléphone : 05 46 56 97 83 **Fax :**
Portable : 06 50 34 12 43

Site Internet : http://www.chatel-etancheite.com
E-mail : compta@chatel-etancheite.com

Responsabilité légale :
VERNOUX NICOLAS PRÉSIDENT

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	15/01/2026
3271	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	25/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/02/2026 10:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.